

CMONEXPERT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 20.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 66000 PERPIGNAN

6 BOULEVARD KENNEDY

401 242 805 R.C.S. PERPIGNAN

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

- COMPTES ANNUELS
- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE DU 10 OCTOBRE 2025 ET RESOLUTION VOTEE.

Designation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 6 boulevard J.F. KENNEDY 66000 PERPIGNAN		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 0 1 2 4 2 8 0 5 0 0 0 1 8		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062025						
		N-1 30062024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	45 462	AC	38 886	6 576	11 800
		Fonds commercial (1)	AH	309 524	AI		309 524	309 524
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	81 938	AC	81 938		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	212 906	AL	146 112	66 794	83 135
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX	7 780	AY		7 780	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	12 119	CV		12 119	12 119
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	12 352	BI		12 352	6 802
TOTAL (II)		BJ	682 080	BK	266 936	415 145	423 380	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	606 879	BY	11 818	595 061	483 748
		Autres créances (3)	BZ	104 245	CA		104 245	105 056
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ☐)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	792 650	CG		792 650	626 168
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 816	CI		15 816	18 912
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	1 519 590	CK	11 818	1 507 772	1 233 885
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 201 671	IA	278 754	1 922 917	1 657 265
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	12 352	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :			Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL CMONEXPERT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 20 000)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	392 756	392 756
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	8 992	8 992
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	462 745	277 673
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	886 493	701 421
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 673	29 781
	Dettes fiscales et sociales	DY	340 566	316 192
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	176 468	182 964
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	492 717	426 907
TOTAL (IV)	EC	1 036 423	955 844	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 922 917	1 657 265	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 036 423	955 844
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL CMONEXPERT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	354 985	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP	81 938	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	35 757	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	45 296	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	115 658	LC		LD	16 195	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	7 780		
	TOTAL III				LN	278 649	LO		LP	23 975		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	12 119	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 802	1U		1V	9 750			
TOTAL IV				LQ	18 921	LR		LS	9 750			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	652 555	ØH		ØJ	33 725			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	354 985	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	81 938	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	35 757	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	45 296	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	131 853	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	7 780	NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	302 624	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations		IØ		ØX		ØY	12 119	ØZ				
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12	4 200	2E		2F	12 352	2G				
TOTAL IV		13	4 200	NJ		NK	24 471	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14	4 200	ØK		ØL	682 080	ØM				

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Exercice N clos le : **3|0|0|6|2|0|2|5**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL CMONEXPERT**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	33 662	PF	5 224	PG		PH	38 886	
TOTAL I			RK	33 662	RM	5 224	RN		RO	38 886	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	81 938	PW		PX		PY	81 938	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	19 793	QE	3 586	QF		QG	23 379	
	Matériel de transport		QH	29 832	QI	9 699	QJ		QK	39 531	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	63 950	QM	19 252	QN		QO	83 202	
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II		QU	195 513	QV	32 536	QW		QX	228 050	
TOTAL GENERAL (I + II)			ON	229 175	OP	37 760	OQ		OR	266 936	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

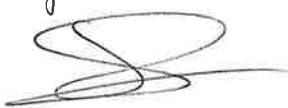
Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT						Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	41 433	6U	547	6V	30 162	6W	11 818
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	41 433	TY	547	TZ	30 162	UA	11 818
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	41 433	UB	547	UC	30 162	UD
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	547	UF	30 162				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	12 352	UV	12 352	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	19 455		19 455						
	Autres créances clients		UX	587 425		587 425						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 260		1 260						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 815		7 815						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC	89 446		89 446						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 725		5 725						
	Charges constatées d'avance		VS	15 816		15 816						
	TOTAUX		VT	739 293	VU	739 293	VV					
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d' 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	26 673		26 673						
Personnel et comptes rattachés			8C	65 502		65 502						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	80 226		80 226						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	50 024		50 024						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	139 356		139 356						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 458		5 458						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	176 468		176 468						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	492 717		492 717						
TOTAUX			VY	1 036 423	VZ	1 036 423						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques.	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30062025			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	462 745			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	1 854				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 748				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	152 416			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WN					
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	19 900			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
TOTAL I						WR	638 663				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH				
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WB				
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6				
	Majoration d'amortissement *						WZ				
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						XA				
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)						ZX				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						ZY				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Société investisseur en immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance déduite par le report en arrière de déficit		Z1		
	Dt ded. exc (art. 39 decies A)		YA	Dt ded. exc (art. 39 decies B)		YB	Dt ded. exc (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
	Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
	TOTAL II						XH	12 000			
III. RÉSULTAT FISCAL											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	626 663				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	626 663				
						XO	0				

certifié conforme



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE
DU 10 OCTOBRE 2025 ET RESOLUTION VOTEE

1°) Proposition d'affectation du résultat (Bénéfice de 462.745 Euros)

* origine :

résultat de l'exercice : bénéfice de 462.745 Euros

* affectation :

- Pour distribution aux associés à titre de dividendes, 462.745 Euros

2°) Résolution votée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 462.745 Euros, montant du bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2025, de la manière suivante :

- En totalité en distribution aux associés à titre de dividendes, 462.745 Euros

Etant précisé qu'en application des dispositions du pacte d'associés en date du 16 Juin 2023, le dividende sera réparti comme suit :

- A hauteur de 153.593,37 Euros au profit de la Société CYM
- A hauteur de 193.529,37 Euros au profit de la Société RMCJ FINANCES
- A hauteur de 115.622,25 Euros au profit de la Société MTU

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale décide de ventiler le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents dans le tableau ci-dessous:

Exercice	Dividendes nets	Eligibles à l'abattement	Non éligibles à l'abattement
Ex clos le 30.06.22	230.000 €	/	230.000 €
	220.000 €		220.000 €.
Ex clos le 30.06.23	286.179 €	/	286.179 €
Ex clos le 30.06.24	277.673 €	/	277.673 €